

# Compte-rendu du Collège des acteurs locaux

**Bordeaux, le 13 décembre 2011**

## **1. Le déroulé de la réunion**

La réunion s'est tenue à Bordeaux, de 9h30 à 11h30, à la résidence préfectorale, sous la présidence d'Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC (SGAR Aquitaine), représentant le Préfet coordonnateur.

Une vingtaine de personnes était présente, dont les membres du CAL suivants : CFTC Aquitaine, FO Aquitaine, Association des Maires de Gironde, Association des maires du Lot-et-Garonne, Conseil régional d'Aquitaine, DREAL Aquitaine, DRAAF Aquitaine, Syndicat des Sylviculteurs du Sud-ouest, Chambre d'agriculture de la Gironde.

### **Ordre du jour de la réunion :**

#### **→ Partie 1**

Présentation par RFF du bilan de la concertation/consultation pour l'étape 2 du GPSO.

#### **→ Partie 2**

Présentation par les garants du compte-rendu de leur mission.

#### **→ Partie 3**

Présentation par RFF des orientations générales du dispositif de concertation/consultation pour l'étape 3 du GPSO.

#### **→ Partie 4**

Recueil de l'avis et des propositions des membres du CAL sur le bilan de l'étape 2 et les orientations pour l'étape 3.

*La présentation de RFF ainsi que le compte-rendu de la mission des garants sont disponibles sur le site Internet du projet, [www.gpsso.fr](http://www.gpsso.fr).*

## **2. La synthèse de la présentation des garants**

Les garants de la concertation étaient représentés par André Etchélecou, garant pour le lot 3 (Dax-Frontière espagnole). Lors de sa présentation, il a souligné les points suivants.

Les garants perçoivent que le projet commence à être mieux compris. Ils ont observé une écoute plus attentive de la part des acteurs. Cela s'explique par 2 raisons essentielles : les aspects du projet sont désormais plus concrets et ses incidences géographiques plus précises. Les principaux sujets de réactions et de discussion sont les suivants : méthode pour mesurer le bruit, emprises et dessertes à rétablir.

Les garants notent également une écoute et une attention plus fortes portées par le Préfet d'Aquitaine et celui des Pyrénées-Atlantiques au Pays Basque, en témoigne la mise en place de l'Observatoire des trafics ou la suspension des sondages géotechniques.

Concernant l'information du public, il y a eu une montée en puissance de la consultation avec 4 temps organisés lors de l'étape 2. Mais les résultats sont mitigés, considérant le fait que ces temps de consultation sont une tribune pour les opposants. Dans ce contexte, est-ce le meilleur moyen d'informer le public ?

Les garants ont constaté que la concertation avait permis d'atténuer certaines tensions, par exemple à Bernos-Beaulac, Castelsarrasin, Montbartier ou Saint-Rustice. D'autres perdurent comme à Agen ou au Pays basque. Si l'on n'a pas réussi à atténuer les tensions au Pays basque, c'est parce que des questions considérées de bon sens posées par les élus restent en suspens. Il faut expliquer et justifier les prévisions de trafic fret qui passerait de 1,5 à 20 millions de tonnes en 15 ans, ainsi que les 50 liaisons régionales par jour et par sens.

Ces différentes questions méritent des réponses ; il faut argumenter de manière à lever les interrogations. Pour justifier l'augmentation attendue du transport ferroviaire de marchandises, il faudrait expliquer la politique de transfert modal de la route vers le rail et afficher la cohérence entre les politiques française et espagnole.

La démarche de concertation est rythmée par des temps forts et des temps morts. Les temps forts ont été les débats publics 2005-2006, la concertation 2009-2011 puis au moment de l'enquête d'utilité publique en 2013. L'on peut qualifier la période qui va s'ouvrir, consacrée à la préparation de l'enquête d'utilité publique (EUP), de temps mort. Pour les garants, il est nécessaire de poursuivre la concertation pendant la phase de préparation de l'EUP. Elle pourrait porter sur les thèmes suivants : incidences locales du projet, rétablissements des accès de part et d'autre de la voie ferrée, insertion paysagère, alimentation électrique, bruit et protections acoustiques, bilan socio-économique des lignes nouvelles, coûts.

Les garants ont également fait part aux membres du CAL de leur proposition d'évaluer la démarche de concertation GPSO mise en œuvre par RFF. L'objectif est d'améliorer la démarche sur la base de l'analyse de ce qui a fonctionné, de ce qui a moins bien fonctionné, de la mission des garants ... Cette proposition d'évaluation a été soumise à la CNDP pour une réalisation en 2012 et 2013 avant l'enquête d'utilité publique.

### *Réponse de l'Etat*

Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC a indiqué que l'articulation entre les politiques de transport française et espagnole est bien réelle et progresse de manière intéressante. Le GEIE Vitoria-Dax illustre cette collaboration franco-espagnole, sa mission étant de veiller à la coordination des opérations et à la cohérence des solutions choisies de part et d'autre des Pyrénées.

Les études de deux hypothèses de tracé sur la commune de Biriadou sont un autre exemple de cette collaboration franco-espagnole.

### **3. Les orientations générales du dispositif de concertation/consultation pour l'étape 3 du GPSO**

En complément des informations présentées dans le diaporama, RFF a souligné sa volonté de poursuivre la démarche de concertation tout en l'adaptant à l'objectif de cette nouvelle étape.

L'étape 3 du GPSO consiste à préparer le dossier d'enquête d'utilité publique ; les sujets à soumettre à la concertation seront donc complètement différents des étapes précédentes. La concertation n'a plus pour objectif de co-construire le projet et le tracé des lignes nouvelles, mais d'accompagner la réalisation de l'étude d'impact. L'enjeu de la concertation est de partager et de se mettre d'accord sur le contenu de l'étude d'impact à chaque étape-clé de sa réalisation : l'état initial de l'environnement, les impacts, puis les mesures compensatoires.

Le travail de pédagogie va être poursuivi en particulier sur les engagements de RFF au stade de l'enquête d'utilité publique et de l'étude d'impact du projet. En effet, il est important de comprendre que le projet ne peut être définitivement et précisément arrêté plusieurs années avant sa réalisation. Au-delà des engagements pris par RFF, certains sujets pourront encore être discutés par la suite.

### **4. La synthèse des avis et remarques des membres du CAL**

Suite à la présentation par RFF du bilan de la concertation et à celle faite par les garants du compte rendu de leur mission, Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC demande aux représentants des différentes familles du Collège des acteurs locaux de faire part de leur avis et le cas échéant de leurs propositions.

Elle rappelle que la synthèse de ces avis sera portée à la connaissance du COPIL le 9 janvier prochain.

#### **a. Madame Jacqueline BRET, FO Aquitaine**

En tant que Vice-présidente du CESER, elle a participé en novembre 2011 à la consultation de l'institution sur le projet de tracé GPSO.

Le CESER Aquitaine s'est toujours prononcé en faveur de la réalisation du GPSO en particulier pour le report modal qu'il va permettre. Il est nécessaire de l'achever avant 2030 et ce dans sa dimension internationale, intérêt majeur du projet.

Jacqueline BRET fait part de l'inquiétude du CESER quant aux conséquences de l'opposition au Pays basque sur l'avancée et la dimension du projet. Cette opposition ne risque-t-elle pas d'entraîner un enlisement du projet et d'handicaper l'enquête d'utilité publique et le calendrier de réalisation ?

La mise en place d'un observatoire des trafics au Pays basque, en subordonnant la réalisation du tronçon transfrontalier au constat de la saturation des trafics, renforce cette inquiétude.

Concernant la concertation, elle indique que tout n'a pas été mis sur la table. Il faut répondre aux arguments des opposants du Pays basque, et donner des informations précises sur les prévisions de trafic et sur la politique de transfert modal que la France et l'Espagne entendent mener. Elle partage l'avis des garants sur les questions toujours en attente au Pays Basque (page 4 de leur compte-rendu), et souhaite que cette demande soit satisfaite.

Finalement, elle fait part du souhait du CESER d'être destinataire du rapport du CGEDD.

#### *Réponse de l'Etat*

Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC confirme que le rapport du CGEDD va être transmis au CESER et qu'il est consultable sur le site Internet du Ministère (pour rappel, lien existant également sur le site gpso.fr).

Concernant le calendrier, il est toujours conforme aux engagements de l'Etat, en particulier pour la préparation de l'enquête d'utilité publique. Elle rappelle que la décision d'engager les investissements sur la portion de ligne nouvelle comprise entre le sud des Landes et la frontière espagnole est effectivement subordonnée au constat de l'évolution des trafics depuis les conclusions du débat public.

Concernant la situation spécifique du Pays Basque, la démarche de concertation apporte aujourd'hui des résultats ; le dialogue existe aujourd'hui.

#### **b. Monsieur Jean-Jacques BOISSEROLLE, CFTC Aquitaine**

Il fait également part de ses inquiétudes quant aux incidences de la situation au Pays Basque sur l'avancée du projet. Il faut apporter des réponses aux interrogations, et expliquer précisément sur quoi sont fondées les prévisions du trafic de marchandises à hauteur de 20 millions de tonnes par an. Il y a un réel besoin de pédagogie à ce sujet. Pour être entendus, ces messages doivent être « ressassés ».

Concernant l'objectif des 40/50 liaisons régionales par jour et par sens, Monsieur Boisserolle s'interroge sur la capacité de la Région Aquitaine à les financer. Il est important que le Béarn puisse bénéficier de ces liaisons régionales, en particulier entre Pau et Bordeaux.

Une autre difficulté repose sur la différence d'écartement des rails entre la France et l'Espagne. Il y a un risque que le contexte économique empêche la réalisation de mise en conformité côté espagnol selon le calendrier prévu. Or en l'absence d'infrastructure de transport fiable, il n'y aura pas de report modal en faveur du ferroviaire.

#### *Réponse de l'Etat*

Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC précise que le besoin de pédagogie est satisfait grâce à l'observatoire des trafics.

Gérard CRIQUI (DREAL Aquitaine) a précisé que le gouvernement espagnol a arrêté en 2005 un Plan Stratégique d'Infrastructures et de Transports (PEIT), dont l'élément majeur est le développement d'un réseau ferroviaire étendu et à écartement européen (UIC). Les études relatives à la mise progressive à écartement UIC du réseau ferré existant se poursuivent et visent à améliorer d'ici 2020 les performances du système ferroviaire espagnol pour le développement du transport de marchandises.

**c. Madame Sophie RIBETON, Association des Maires de Gironde**

Elle a rappelé la nécessaire anticipation du projet dans l'aménagement du territoire et son indispensable prise en considération dans les documents de planification tels que SCOT, PLU... Il est important que cette problématique soit abordée en concertation.

**d. Monsieur Christian BROUCARET, FNAUT Aquitaine (reçu par courrier)**

La FNAUT Aquitaine n'a pu assister à la réunion. Elle a fait parvenir un courrier à Mr le Préfet coordonnateur dont les propos sont en copie du présent compte-rendu.

**5. Autres sujets abordés**

Monsieur PIN, maire de Roquefort (Lot-et-Garonne) et représentant de la Communauté de communes de Laplume-en-Bruilhois, a exposé la situation sur sa commune ; il est opposé au tracé proposé pour le raccordement TER entre la gare existante et la gare nouvelle de l'agglomération d'Agen, en raison surtout des acquisitions foncières qu'il nécessite.

Il rappelle que ce tracé n'était pas prévu dans le schéma directeur de l'agglomération agenaise. Il demande qu'un compromis soit recherché.

Christian MAUDET, chef de la mission GPSO, confirme qu'aujourd'hui, cette liaison TER est un élément du programme GPSO, même si elle n'était pas prévue à l'origine. L'enjeu de la concertation est de trouver une solution commune pour la meilleure insertion possible de cette liaison dans le territoire.

**En conclusion**, Gérard CRIQUI lève la séance en rappelant que le dispositif de concertation et de consultation serait déterminé précisément après la décision ministérielle. Ce dispositif sera conçu avec toujours le même objectif : améliorer le projet et le rendre le plus acceptable possible.

-----

*FNAUT Aquitaine*  
*Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports*

\*  
**Mr le Préfet, Coordinateur du GPSO**  
**4 bis, esplanade Charles de Gaulle**  
**33077 Bordeaux cedex**

Bordeaux, le 9 décembre 2011

Monsieur le Préfet,

Je vous prie de bien vouloir excuser l'absence de la FNAUT Aquitaine à la réunion du Collège des acteurs locaux le mardi 13 décembre 2011 à 9h30.

Nous tenons à vous faire part des remarques suivantes :

La FNAUT Aquitaine note la qualité des documents fournis par RFF dans le cadre de l'étape 2 des études du GPSO.

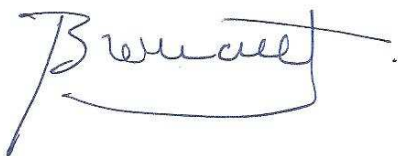
Ayant participé aux réunions de concertation, les réponses à nos interrogations nous ont été apportées.

Etant favorable au projet global, nous demandons :

- à veiller à la qualité des protections phoniques dans les zones urbanisées.
- à créer au plus vite la 3<sup>ème</sup> voie indispensable au projet GPSO, qui, utilisée par les circulations ferroviaires classiques dans un premier temps, permettra une meilleure acceptabilité de la LGV pour les habitants du Sud Gironde et au-delà.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos respectueuses salutations.

*Pour la FNAUT Aquitaine, le Président, Christian BROUCARET*



---

**FNAUT Aquitaine BP 16 - 33034 BORDEAUX cedex**

Contact : 06 80 15 07 48 Courriel : [fnautaquitaine@free.fr](mailto:fnautaquitaine@free.fr)

Site INTERNET : <http://fnautaquitaine.fr/>